



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU TARN

**DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ
ET DE LA LEGALITÉ**
Bureau des Élections et de la Réglementation

Albi, le 22 février 2018

Affaire suivie par : Sylvie BEIGNON
Tél. : 05 63 45 61 42
Courriel : sylvie.beignon@tarn.gouv.fr

**RECEPISSE DE DECLARATION PREALABLE
D'APPEL PUBLIC A LA GENEROSITE**

Le préfet du Tarn
Chevalier de la Légion d'honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

VU l'article 3 de la loi n° 91-772 du 7 août 1991 relative notamment au contrôle des comptes des organismes faisant appel à la générosité publique ;

VU l'article 1^{er} du décret n° 92-1011 du 17 septembre 1992 relatif au contrôle des comptes des organismes faisant appel à la générosité publique ;

donne récépissé au Président de l'association dénommée «**Fonds de dotation Orphée**» dont le siège social est fixé, 7 avenue de Castres – 81210 ROQUECOURBE, d'une déclaration du 21 février 2018, faisant connaître la tenue d'une campagne d'appel à la générosité publique programmée à l'échelon national pour l'année 2018.

Objectifs poursuivis : - Financer des travaux de l'auditorium pour l'école de musique, le musée et les commandes de créations artistiques

Période : - Du 1^{er} mars 2018 au 31 décembre 2018

Modalités : - courrier aux donateurs, site internet, presse.

Pour le Préfet et par délégation,
La chef de bureau

Viviane ROQUEFEUIL